

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 159^{ème} réunion du 21/11/2019.**I – DRFIP : réorganisation du réseau.****A) Fusions de SIE (services des impôts des entreprises) et de SIP (service des impôts des entreprises).****1) Principes.**

- Des fusions de services sur de mêmes sites, conformes au **projet d'évolution du réseau** » de la direction générale. Elles sont faites après des réunions de discussion.

- Un effet apparent assez modeste, le moindre encadrement des services (au moins 1 A + supprimé).

- La perspective de la mise en place du travail « **au fil de l'eau** ». Poussée dans ses retranchements, la direction a estimé que dans le cadre de la répartition « **topo-alphabétique** » de secteurs par agent, des rues étaient moins bien suivies (sans citer de raison, mais cela peut tenir à une cause légitime comme une maladie).

Cela veut dire qu'elle espère une meilleure couverture des tâches en accroissant le nombre de personnes susceptibles de traiter chaque secteur. Il s'agit d'un but productiviste.

- Des projets passant par le recensement des tâches (dans des services identiques, tous les grades n'ont pas la même répartition de tâches), l'organisation fine des équipes, et la localisation précise des postes de travail avec des travaux si besoin (comme des cloisonnements).

2) Fusion PARADIS (SIE 10ème).

- L'administration veut (ce qui est appréciable) que les agents **fassent le métier qu'ils souhaitent exercer par rapport à ses connaissances.**

- La polyvalence est absolue sur les IFU 1 et 2 (SIE 10ème Nord) ou en silos (SIE 10ème sud).

3) Godefroy-Cavaignac SIE 11ème

- L'administration maintient les 4 pôles (gestion, recouvrement, comptabilité et transverse),

- Elle déménager les agents B d'IFU ensemble.

- Elle affirme avoir essayé de privilégier dans la mesure du possible les demandes des agents

Les fusions créent de (trop) gros services..



4) **Meunier. SIE 12ème.** - L'espace IFU sera cloisonné totalement (et phoniquement) car beaucoup d'agents seront dans l'espace de ce qui est actuellement un plateau. Et des cloisonnements supplémentaires sont demandés.

- **L'affectation** des agents dans les équipes privilégie les compétences actuelles, et est prévue la **co-construction du futur organigramme fonctionnel du service fusionné.**

5) ARGONNE. SIE 19ème Buttes-Chaumont

- Un mode alphabétique sera adopté en IFU (au lieu de géographique).

6) **75020. SIE Paganini.** - Des **ajustements** seront à faire **entre les processus de travail** des deux parties fusionnées (les C traitent à Charonne les remboursements de TVA, les crédits d'impôts n'y sont traités que par les A).

7) **Moulin Vert 75014. SIP.** La direction a valorisé les réunions et entretiens préparatoires avec les agents avant la fusion. Leur but est de « **permettre aux agents d'exprimer leurs points de vue et prendre leurs souhaits et écouter les inquiétudes, évoquer avec eux l'organisation actuelle (point sur l'existant, pour connaître les différences entre les structures) et avoir leur avis sur les regroupements.** »

8) Conclusion.

- Le dernier service constitué dépasse 50 équivalents temps plein. Cela dépasse donc l'objectif de la D G.

- L'administration a reconnu que les agents n'ont pas demandé les fusions (ils sont plutôt consultés pour faciliter leur organisation).

B) Gestion conjointe des TP Amendes 1 et TP Amendes RATP

| | |
|--|---|
| <p>1) <u>Compétences des deux services</u> . Trésorerie amendes 1 (amendes de juridictions parisiennes, juridictions nationales, amendes forfaitaires majorées Sncf et amendes émises par les Etats membres de l'UE). . La trésorerie Ratp a les amendes forfaitaires majorées Ratp.</p> <p>2) <u>Deux ensembles séparés malgré le logiciel AMD commun.</u> Le service organise des ateliers de convergence pour voir comment les équipes respectives travaillent. Le logiciel AMD utilisé est identique, mais les bases informatiques et les comptabilités diffèrent.</p> <p>3) En réponse à une question de FO FINANCES, le responsable du service conjoint a fait des constats.</p> | <p>. Il manque 1 A, 4 B, et 2 C (emplois vacants). . Pour l'accueil téléphonique, il faudra encore plus clarifier le message pour limiter les erreurs. En effet, les collègues se plaignent d'avoir des appels d'utilisateurs pour l'autre trésorerie. . Pour l'accueil physique, au 01/09/19 (la Trésorerie Amendes 1 a perdu un accueil avec l'arrivée de la trésorerie Ratp (le 25/09/19). Or la trésorerie a jusqu'à 144 personnes par jour et a 4,5 minutes par personnes A l'occasion de visites sur place, FO FINANCES a fait le constat, il faudrait restituer à la Trésorerie Amendes 1 ses deux guichets, et en attribuer un à la partie Ratp. L'administration pense fusionner caisse et guichet côté T P Cas et ainsi libérer un guichet pour la T P Ratp. Mais il faudra travailler le projet immobilier car les entrées des trésoreries diffèrent.</p> |
|--|---|

C) Point sur l'accueil du site St Sulpice

| | |
|---|--|
| <p>1) <u>Situation antérieure au 15/10/2019.</u> La Direction pense que les usagers doivent attendre une 1ère fois à l'accueil d'orientation avant de passer à l'accueil spécialisé, et croit ces attentes successives inutiles. Elle met aussi en avant l'engorgement du couloir du SIP avec l'attente.</p> <p>2) <u>Depuis le 15/10/2019.</u> La direction a décidé d'installer un 1^{er} niveau d'orientation des usagers permettant de les diriger vers l'accueil généraliste avec un agent SIP à l'accueil principal (pour les questions fiscales simples).</p> | <p>L'utilisateur peut aussi être dirigé vers les postes en libre service, se voir proposer un rendez-vous, ou d'autres solutions plus rapides FO FINANCES s'est inquiété de la confidentialité si l'utilisateur pose sa question fiscale entouré d'autres usagers. Selon l'administration estime que l'adjonction d'un agent SIP à l'accueil d'orientation n'atteindrait pas la confidentialité car ce seront des questions simples. <u>Conclusion.</u> FO FINANCES estime que : . Le départ d'un des agents d'accueil expérimentés a pu ralentir le flux. Il faudrait donc rajouter des effectifs. . Le désaccord unanime des agents mérite une écoute.</p> |
|---|--|

II – Budget.

| | |
|--|--|
| <p>1) <u>Dépenses sur préconisations médicales</u> : loupe électronique, bureau réglable en hauteur, aménagement sanitaire (adaptation au handicap), store, etc.</p> <p>2) <u>Autres propositions.</u></p> | <p>- Douane : TOUDIC – sécurisation de la porte d'entrée - Paganini – Remplacement conduite alimentation eau des douches salle de sport - Réaumur – Reprise de faïence du restaurant administratif</p> |
|--|--|

III – Questions diverses

| | |
|--|---|
| <p>1) <u>DNVSE Saussure.</u> L'effondrement de faux-plafond provenait de la lourdeur de la climatisation fixée sur un faux plafond</p> <p>2) <u>BSITM.</u> Un lieu de vie des douanes aurait été trouvé. Ce sera annoncé au C T de mardi 26/11/2019.</p> | <p>3) <u>BEURET.</u> La surface d'accueil a été doublée au terme de travaux concertés avec les agents et les services d'urbanisme de Paris. Les représentants ont vu le site.</p> <p>4) <u>GEOFFROY SAINT HILAIRE.</u> Un litige avec le prestataire retarde la mise en œuvre de la VMC.</p> |
|--|---|

IV - **FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau. N'hésitez pas à contacter ses représentants : Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Pascale Brizio (**Douanes**).**

fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr